

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 26 mai 1943

N° 356/Imm.
Rép. à n° 202/Just. 3. B¹ 2.
du 17 mai 1943.-

Objet :
Immigration

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous renvoyer en annexe, les cartes d'immatriculation ainsi que les passeports de la famille Georgiades et de porter à votre connaissance que j'ai interrogé Monsieur Georgiades pour lui demander la raison des nombreuses erreurs dans les cartes d'immatriculation.

Monsieur Georgiades ne sait pas me donner la justification des multiples discordances ; il allègue que les noms véritables ont moins d'importance à Chypre qu'ici :
Par exemple que Costas est synonyme de Constantinos, que Georgiadou a à peu près la même signification que Georgiades ou que Takis a Panayotis pour racine .

L'Officier d'Immigration

VAUTHIER. D.



Monsieur le Chef du Service de la Justice
USUMBIIRA

RECOMMANDÉE.

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 17 Mai 1943.

N° 202/Just.3.B^a 2.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Monsieur l'Officier d'immigration,

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

OBJET :

Immigration.

J'ai l'honneur d'accuser la réception de
votre lettre n° 289.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître
comment ces erreurs se sont produites.

Veuillez interroger les intéressés à ce sujet.

Je vous retourne le passeport et les quatre
cartes d'immatriculation en vue de faciliter votre enquête.

Le Chef du Service Administratif de la Justice,

G. MINEUR.



A Monsieur l'Officier d'Immigration

R U H E N G E L I .